[illegible] et de [illegible] des institutrices [illegible] assuré du [illegible] des conditions convenables [illegible] à l'école, soit par une indemnité représentative [illegible]

[illegible] les enfants ou la commune n'est pas propriétaire de l'école, et ou, pour des raisons diverses, les classes ne pourraient être maintenues aux actuels, vous aurez à rechercher [illegible] de locaux à une construction, si [illegible] Actuellement, il suffirait de [illegible] aux classes scolaires. Vous [illegible] de prendre par voie [illegible] d'achat.

[illegible] les deux catégories suivantes [illegible] avant le 1er [illegible] 1904 [illegible] pour la rentrée scolaire [illegible] des locaux, ils de ce genre. Vous pourrez [illegible] vous en faire [illegible] vous indiquerez en quelle date [illegible] sera possible [illegible] immédiatement [illegible] d'indiquer [illegible] à une construction, [illegible] vous vous préoccuperez dès à présent [illegible] préparer la mise en [illegible]. Vous aurez [illegible] les projets [illegible] instruction [illegible] subventions à la charge de l'Etat. »

La Catastrophe de la Martinique

LA CAUSE DU DESASTRE

[illegible]

La maladie du Roi d'Angleterre

L'OPÉRATION SOIT UN MOURANT

DRAMATIQUE RECIT

[illegible]

LA JOURNEE DE DIMANCHE

Londres, 29 juin. — Voici le Bulletin officiel publié à neuf heures du matin : « Le roi a passé une bonne nuit. Il se sent plus fort et, malgré quelque malaise et inconfort du côté de la plaie, rien n'est survenu qui puisse troubler les progrès satisfaisants constatés dans l'état du roi. »

L'impression produite par les bulletins d'hier soir et de ce matin est que l'état du roi est moins satisfaisant. Aucune inquiétude sérieuse ne s'en dégage cependant.

Il y a, d'ailleurs, des hauts et des bas inévitables.

Au lieu de revenir sur l'opinion générale que les bulletins étant toujours optimistes, doivent être lus entre les lignes.

Le temps, orageux et lourd, peut avoir une influence sur la santé du roi.

Londres a presque repris son aspect normal.

La fermeture des écoles cléricales

Le Mans, 29 juin. — Hier soir, à six heures, la brigade de gendarmerie de Savigné-l'Evêque, commandée par un adjudant, est arrivé à Sillé-le-Philippe où attendait le juge de paix, et s'est dirigée vers l'école libre des Sœurs dont la fermeture avait été décrétée le matin au « Journal officiel ».

Le juge de paix a fait sortir les Sœurs et, après notification du décret, a mis les scellés sur les portes.

Les habitants ont offert l'hospitalité aux Sœurs.

VIe Congrès national des préposés des tabacs

Paris 29 juin. — Comme nous l'avions annoncé, les délégués des préposés des tabacs, [illegible] reçus hier après-midi, par M. Jacquin, directeur général des Manufactures de l'Etat.

M. Jacquin a tout d'abord annoncé aux délégués que, ainsi qu'on l'avait fait en 1900, il les recevait à titre privé, et non en qualité de représentant du Congrès des préposés.

[illegible] conseilla aux préposés de vouloir former leur fédération syndicale en association [illegible], ajoutant que, [illegible] à cette [illegible] qu'il pourrait les recevoir au titre de représentants des préposés.

[illegible] le pavillon de Rohan, les délégués [illegible] au Congrès rendirent compte à leur [illegible] du résultat de leur démarche.

Le Congrès a décidé de consulter les sections [illegible] de la province et de leur demander par voie de « référendum » si elles adhéraient à la transformation de la Fédération [illegible] en association amicale.

Après avoir [illegible] ce Congrès a [illegible] ses travaux.

Faits Divers

HORS RÉGION

Deux enfants dans des Sacs

[illegible] Depuis trois jours, vers trois heures, [illegible] d'un agent de la [illegible] du quartier de Soult-et-Grania fut mise en éveil par l'attitude singulière de deux individus.

Ces individus étaient porteurs d'un sac assez volumineux et l'agent remarqua que l'un de ces sacs paraissait renfermer un être vivant qui s'y débattait faiblement.

Il s'approcha aussitôt de ces individus et leur demanda des explications. Leur embarras, leurs réponses incohérentes ne firent que confirmer ses soupçons et il leur enjoignit d'ouvrir immédiatement les colis mystérieux.

L'un des indigènes, abandonnant son fardeau, se mit à prendre à toutes jambes, mais l'agent mit la main au collet de son camarade.

Un groupe composé de curieux, attirés par cette scène, se jetait aussitôt autour du représentant de l'autorité et de son prisonnier.

Le sac qui avait été ouvert laissait voir tout d'abord [illegible] et d'indignation [illegible] des [illegible] de bois. Il contenait un [illegible] de [illegible] et presque asphyxié.

[illegible] spectateurs [illegible] prodiguèrent des soins, [illegible] le deuxième colis.

[illegible] succéda à la surprise et à l'indignation, [illegible] tous, une petite fille de même nationalité, également bâillonnée et ficelée.

La foule [illegible] sur l'indigène, et, malgré les efforts de l'agent, l'assommait à moitié, de telle sorte qu'il fut [illegible] au poste en piteux état.

[illegible] considérable a cessé de régner dans [illegible] encore en ce moment dans le quartier de Soult-et-Grania et dans [illegible] la police ne [illegible].

[illegible]

Une enquête a été ouverte sur cette singulière affaire. Les premiers résultats n'en sont pas encore connus.

Un meurtrier de onze ans

Nantes, 29 juin. — Des enfants étaient à jouer à Saint-Nazaire, près du bassin.

Le plus jeune, Lucien Jarno, âgé de six ans, ayant dû aller au pipi, [illegible] Louis Mabé, âgé de 11 ans, celui-ci le vinquémit, attacha une pierre à la jambe de Jarno et le jeta dans le bassin. Jarno se cramponna à l'échelle en fer fixée contre le mur du bassin, mais Mabé, cruellement, le poussa [illegible] dans l'eau où il se noya.

Mabé a été arrêté. Il nie le meurtre, mais le récit de ses autres camarades est accablant pour lui. D'ailleurs, le corps du petit Jarno a été repêché avec la pierre encore attachée à la jambe.

Terribles ouragans dans le Midi

A Rodez, à Foix, à Prades. — Tempête d'une violence inouïe. — Dégâts considérables.

Rodez, 29 juin. — Depuis qu'il est jour, nous essuyons à Rodez une tempête d'une violence tout à fait extraordinaire, et telle que les plus grands vieillards ne se souviennent pas d'avoir vu la pareille. La ville est dans un si épais nuage de poussière qu'on ne se voit pas à vingt-cinq pas. Il pleut des ardoises et du plâtras dans les rues ; sur les boulevards, les branches des arbres et quelquefois les troncs eux-mêmes craquent en s'abattant. Plusieurs personnes, pourtant jeunes et vigoureuses, ont été obligées de s'accrocher à un candélabre à gaz pour ne pas être renversées par le vent. Ce qu'il y a en ville de vitres cassées et de volets arrachés est absolument incroyable. L'ouragan ne se gêne pas non plus pour emporter les chaises et les tables installées à la terrasse des cafés. Bien que ce soit jour de grand marché, on ne rencontre presque personne dehors.

L'ouragan dure depuis une grande demi-journée.

Prades, 29 juin. — A la suite d'un violent orage, des pluies torrentielles sont tombées dans la vallée de Carol.

La rivière a débordé, emportant dans la commune de la Tour de Carol l'usine Yzern, des prairies, des jardins et les ponts de plusieurs hameaux. Les dégâts sont considérables, mais on ne signale pas d'accidents de personnes.

Foix, 29 juin. — Un orage violent et subit a éclaté, cet après-midi, sur la Haute-Ariège. La rivière est considérablement grossie.

A Axes-Thermes, plusieurs maisons ont été emportées. L'Ariège charrie des troncs d'arbres, des poutres et des cadavres d'animaux.

La pluie continue.

Formidable incendie à Liège

UN BLESSE. — DEUX MILLIONS DE DEGATS.

Liège, 29 juin, 8 h. 30. — Un immense incendie s'est déclaré à Liège, dans le quartier de Saint-Léonard. Une scierie en bois Bataillhave prit feu pour une cause encore inconnue. Le vent, très violent, communiqua le feu aux maisons [illegible] la grande salle des concerts « La Renommée » et menaça sérieusement la manufacture d'armes qui n'a été préservée que par l'intervention des pompiers.

Plusieurs maisons voisines furent atteintes par les flammes. Les habitants affolés durent déménager précipitamment. A huit heures et demie [illegible] « la Renommée » s'écroula avec un grand fracas. Il n'y a heureusement qu'un blessé. On évalue les dégâts à deux millions.

Un Parricide de 12 ans

Oran, 29 juin. — Un crime a été commis, hier, à Oued-Ibou, commune de Nedromah, qui a soulevé dans le pays la plus vive indignation.

Une Mauresque de la tribu des Ben-Smenir venait frapper avec un battoir servant à laver le linge son fils, âgé de douze ans, ce dernier, furieux, saisit un couteau à lame fixe et le plongea tout entier dans la poitrine de sa mère.

La pauvre femme s'affaissa pour ne plus se relever. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, elle rendait quelques instants après le dernier soupir.

Une jeune fille qui tue son père

Paris, 29 juin. — Depuis longtemps, habitant rue Jeanne-d'Arc, au rez-de-la rue Nationale, une jeune fille, Eugénie Parizet, âgée de dix-huit ans, et son père, âgé de quarante-huit ans. Le pauvre homme est infirme, à la suite d'un accident, on a dû lui faire l'amputation de la jambe gauche, et il marche depuis ce temps avec une jambe de bois. Son infirmité ne l'empêche pas de gagner très honorablement sa vie, et il serait parfaitement heureux sans les ennuis que sa fille lui crée.

Eugénie Parizet, en effet, ne mène pas précisément une vie exemplaire ; elle rentre à n'importe quelle heure de la nuit et, souvent elle ne rentre pas du tout. La nature loyale de son père se révolte alors, et ce sont des scènes violentes, qui ne parviennent cependant point à la ramener dans un meilleur chemin.

Hier matin, M. Parizet venait de se lever et de constater du même coup qu'Eugénie n'était pas rentrée. Il allait assurément, sa jambe de bois, lorsque la porte s'ouvrit et il se trouva en présence de sa fille, dont les vêtements en désordre et le visage défait, indiquaient suffisamment l'emploi qu'elle avait dû faire de sa nuit.

Du coup, M. Parizet n'en tint pas et accueillit Eugénie de reproches auxquels celle-ci répondit grossièrement. Au comble de la fureur, M. Parizet s'arma de sa jambe de bois, la brandit en menaçant sa fille de la lui briser sur la tête à la prochaine occasion.

C'est alors que, prise de peur, Eugénie Parizet saisit nerveusement un couteau de cuisine qui se trouvait sur une table, à côté d'elle, et en frappa son père d'un coup violent au côté gauche de la poitrine. Le voyant s'affaisser, elle resta muette, tandis que des voisins s'empressaient autour de blessé et que d'autres allaient chercher des agents. Elle se laissa emmener sans résistance au commissariat du quartier de la Gare. Quant à M. Parizet, il a été transporté à l'Hôpital Cochin dans un état excessivement grave.

ROMANESQUE SUICIDE

Evreux, 29 juin. — On ne parle, dans toute la région, que du suicide vraiment extraordinaire d'une domestique de ferme, nommée Marie Morvan, âgée de trente-cinq ans. Cette fille depuis seize ans au service de M. Poussin, cultivateur au hameau de Bouville, commune de Saint-Aquilin-du-Pas, pouvait être citée comme le modèle des servantes.

Elle avait perdu il y a environ un an une de ses sœurs mariée à un sieur Leballe, journalier au Croisy. La défunte lui avait fait promettre à son lit de mort d'épouser son mari. Marie Morvan, en sa qualité de Bretonne, ne voulant pas manquer à son serment et n'ayant aucune vocation pour le mariage avec son beau-frère, a préféré mourir.

Pour cela, elle creusa sur la tombe de sa sœur une excavation de 50 centimètres de large sur 1 m. 50 de long, à l'aide d'une bêche. Puis s'étant couchée dans la tombe ainsi creusée pour s'y ensevelir, elle amassa de la terre sur elle, ne laissant que la tête et les bras libres. C'est avec une corde qu'elle avait eu soin de fixer au sommet de la pierre tombale qu'elle fit retomber sur elle cette pierre qui la recouvrit entièrement. Elle fut asphyxiée par suite de privation d'air.

Cette mort a été constatée par une autre sœur de la suicidée, Mme Ledu, qui avait remarqué, en passant près du cimetière, un bout de robe sous le tombeau renversé de Mme Leballe.

DANS LA RÉGION

LAURENT TAILHADE A LILLE

Après son expulsion de Belgique. — Une interview. — Son opinion sur l'affaire Humbert et l'« Aventurière géniale ».

[illegible] vient [illegible] nous le Nord par Mme Humbert, [illegible] Laurent Tailhade [illegible] M. [illegible] le Roman Dictatorial [illegible] assisté [illegible] Mme Humbert [illegible] « Mais [illegible] ».

Mais l'intérêt [illegible] M. Laurent Tailhade, [illegible] Mme Humbert [illegible] « Mais [illegible] ».

M. Laurent Tailhade est un [illegible] Nous avons [illegible] « Il [illegible] ».

[illegible] Tailhade est un [illegible] « [illegible] ».

[illegible] quelques années, en Belgique [illegible] ».

« On est venu me [illegible] ».

« Mais si. Et la police ne devait pas [illegible] Mon nom s'étalait sur les affiches.

« On m'avait laissé faire une conférence à Liège. A peine j'arrive à Bruxelles et l'on me prévient que je n'ai qu'à partir.

« Comme pendant le répit que j'avais demandé, je n'avais pu rencontrer les députés que je voulais voir, deux gendarmes sont venus me prendre et m'ont reconduit à la frontière.

« [illegible] un pourboire, comme en Turquie ?

« Oh ! non. En vérité, ces sbires de Léopold ont été très gentils pour moi. A Maisieux, nous avons vidé force bouteilles de bière très fraternellement. C'est effrayant ce que l'on peut de bière dans le Nord ! Et me voilà.

« Dans la [illegible] Mme Humbert trouva des millions. Et l'affaire ?

« L'affaire Humbert n'est pas entrée encore [illegible] ».

[illegible] Mme Humbert [illegible] ».

« Elle est venue trop tard dans une France [illegible] ».

« Elle aurait dû vivre sous une monarchie. Je la vois cuisinant les intrigues d'une cour, lady Macbeth, lady Hamilton. Elle était compromise en effet, elle intriguait [illegible] ».

« Mais [illegible] ».

« Quelle aventurière géniale, Mme Humbert ! [illegible] ».

[illegible] Mme Humbert [illegible] ».

« Mais [illegible] ».

« Mme Humbert [illegible] ».

« Mme Humbert [illegible] ».

« Mme Humbert